

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DIPLÔME D'ÉTAT DE MONITEUR ÉDUCATEUR

Le Recteur de l'Académie d'ORLEANS-TOURS

Vu le code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles D.451-73 à D.451-78,
instituant le diplôme d'état de moniteur éducateur ;

Vu la délibération du jury en date du : 11 juin 2012 ;

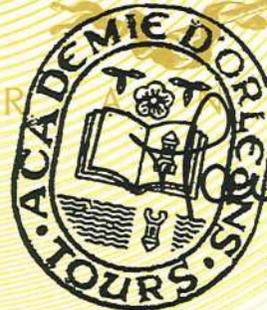
Délivre à Madame JAMET ASTRID épouse GRUN
née le 30 septembre 1978 à CHATELLERAULT (86)

LE DIPLÔME D'ÉTAT DE MONITEUR ÉDUCATEUR

Ce diplôme est homologué de droit au niveau IV.
(Art.D451-73 à D.451-78 du code de l'Action Sociale)

Signature de l'intéressé(e) :

Fait à Orléans , le 12 juin 2012



Le Recteur de l'Académie

Marie Reynier

1339506992